



# Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du  
12 avril 2021

Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud Nadia Ben Lazrag (s)	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	Olivier Bourreau Brigitte Archambault (s)	Hubert-Perron	Caroline Bédard
Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	Julie Pelletier (s)	Jacques-Rousseau	Stéphane Simard Ledoux Sophie Woumedi
Bel-Essor	ABSENT	Joseph-De Séigny	Alcides Santopietro
Bourgeois-Champagnat	Nadia Taillefer	Lajeunesse	Karine Picard
Carillon	Mélina Allard	Laurent-Benoît	Pascal Cyr
Charles-Bruneau	Zahra Mounjid	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoine	Geneviève Désilets (s)	Marcelle-Gauvreau	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Nicolas Brosseau	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	Sébastien Haspect	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	ABSENT	Monseigneur-Forget	ABSENT
De Maricourt	Carine Ringuette-Champagne (s)	Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey
De Normandie	Simon Morin	Paul-Chagnon	AUCUN
Des Mille-Feurs	ABSENT	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Quatre-Saisons	Geneviève Lamoureux	Pierre-Laporte	Valérie Crépeau
Des Saints-Anges	ABSENT	Prévile	Isabelle Gendron
Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
Él de Greenfield Park	Hélène Garon	Sainte-Claire (Longueuil)	ABSENT
Él du Vieux-Longueuil	Émilie Champoux Martine Vézina (s)	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
Él Lucille-Teasdale	Gérard Pierre	Saint-Joseph	Julien Archambault
École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Saint-Jude	Benjamin Richard
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Laurent	Olivier Léogane
Éc. sec. de l'Agora	Anie Desforges	Saint-Romain	Isabelle Giannarelli
École sec. Saint-Edmond	Dominique Lebeau (s)	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École spec.des Remparts	AUCUN	Tourterelle	Sébastien McKenzie-Faucher
Félix-Leclerc	Maxime Bargiel	<b>Personnel</b>	
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gentilly	Alejandra Odgers Ortiz (s)	<b>Autres participants</b>	
George-Étienne-Cartier	Noémi Savoie (s)	Représentante CCSEHDAA	Guylaine Charron
Georges-P. Vanier	Safia Bachard	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
Gérard-Filion	Ida Francoeur	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

---

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 05 et le quorum est constaté.

---

## 2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

---

Le président M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue aux différents participants et invités de marque en cette soirée de reconnaissance et d'hommages. Nous soulignerons l'apport de M<sup>me</sup> Carole Lavallée, la présidente de l'ancien conseil des commissaires Marie-Victorin, qui est décédée le 26 mars. Pour débiter cette soirée toute spéciale qui s'annonce riche en émotions, M. Nicolas Brosseau cite l'auteur Hans Christian Andersen : « La reconnaissance est la mémoire du cœur. »

---

## 3. HOMMAGE À M<sup>ME</sup> CAROLE LAVALLÉE

---

Le président rend un chaleureux hommage à M<sup>me</sup> Carole Lavallée, la présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin jusqu'en février 2020, qui nous a quitté le 26 mars dernier, à l'âge de 67 ans.

---

## 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

### Résolution CP20210412-01

L'ordre du jour est proposé par M. Maxime Bleau et appuyé par M<sup>me</sup> Ida Francoeur avec les modifications suivantes : ajout du point 8.2.4 *Congrès de l'Institut TA*.

**Adopté à l'unanimité**

---

## 5. PRIX RECONNAISSANCE DU COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN

---

L'exécutif du comité de parents a décidé de profiter de cette soirée reconnaissance pour souligner la contribution des commissaires au succès de notre commission scolaire et prendre le temps de les remercier pour ces années de fiers services rendus. Les ex-commissaires M<sup>mes</sup> et MM. Benoît Laganière, Catherine Pelletier, Michel Rocheleau, Reine Bombo, Michel Gervais, Michel Messier, Paule Froment, ainsi que MM. Nicolas Brosseau et Nicolas Grenon étaient présents.

Le vice-président M. Olivier Bourreau présente les lauréats des Prix reconnaissances du comité de parents Marie-Victorin : Mme Ghislaine Bergeron, bénévole à l'école Lajeunesse, M. Gilbert Hugues, parent bénévole de l'école Carillon, M. Nathaniel Liberge, parent bénévole à l'école du Jardin-Bienville, M. Francis Loiseau, parent bénévole à l'école Charles-Lemoyne, Mme Isabelle Lévesque, parent bénévole de l'école St-Jude, Mme Agnès Martin, parent bénévole de l'école Tourterelle, Mme Julie Nadeau, parent bénévole de l'école de Maricourt, M. Mathieu Parent, parent bénévole de l'école Préville, Mme Virginie Saria, parent bénévole de l'école André-Laurendeau, Mme Mylène Taillefer, parent bénévole de l'école Joseph-De Sérigny, Mme Martine Vézina, parent bénévole de l'école Internationale du Vieux-Longueuil, Mme Ginette Brasseur, parent bénévole à l'école Christ-Roi et M<sup>me</sup> Ida Francoeur, parent bénévole de l'école Gérard-Filion, à qui le comité de parent remet un prix de grande distinction.

Cette année est également soulignée l'implication de groupes de bénévoles : M<sup>mes</sup> Nadia Taillefer et Chantal Bélisle, parents bénévoles à l'OPP de l'école Bourgeois-Champagnat; M<sup>mes</sup> Linda Marentette, Geneviève Larouche, Marie Druaux, Christèle Berthelot, Alice Rocha, Karine Gendron, Amélie Ouellet, Annie Pellerin et M. Zoheir Ramzi Boutekedjiret, membres des fondations de l'école Félix-Leclerc et OPUS; M<sup>mes</sup> Annie Arsenault et Julie Renaud, parents bénévoles de l'école du Vieux Greenfield Park et finalement, M<sup>mes</sup> Sophie Péloquin, Nathalie Ste-Marie et Lucie Daly, parents bénévoles de l'école Gentilly/Boisé des lutins.

Tous recevront un certificat d'honneur et un petit cadeau surprise. Par la suite, une candidature sera retenue pour représenter le CSS Marie-Victorin aux prix reconnaissance de la FCPQ.

---

## **6. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN**

---

La directrice générale du CSS Marie-Victorin M<sup>me</sup> Taillon prend la parole pour souligner sa joie mais aussi son étonnement de pouvoir compter sur une communauté tricotée serrée. Au nom de la direction générale et des directions d'établissement, elle remercie tous les participants pour leur grande implication.

Le directeur général adjoint M. Hugo Clermont est accompagné ce soir de M<sup>me</sup> France Blouin et MM. Ghyslain Plourde et Marc-André Petit, DGA, de MM. Christian Hinse et Martin Migneault, du SOTS et de M<sup>me</sup> Sophie Dubé, du SRÉ.

La direction générale souhaite implanter un élément de travail collaboratif avec le comité de parents. Avec la nouvelle gouvernance, et l'arrivée du conseil d'administration, le rôle du CP continue de se modifier et les transitions se déroulent dans l'harmonie. Pour répondre aux préoccupations, questionnements et besoins des parents et dans une perspective de travailler en collaboration, la direction générale, en collaboration avec le président et le vice-président du CP, a proposé une façon de fonctionner. À chaque séance, le CP dirige ses questions à la direction générale et lorsque celles-ci relèvent davantage des conseils d'établissement, les membres seront invités à les amener auprès de leurs CÉ respectifs, mais elles seront néanmoins notées afin d'être discutées en rencontre de directions.

### **6.1 Nouvelles demandes Écoles 240**

---

Deux équipes viennent présenter des demandes d'école 240 faisant référence à l'article 240 de la LIP qui prévoit exceptionnellement l'établissement d'une école à projet particulier : l'école Mille-Sports et l'école Internationale du Vieux-Longueuil (ÉIVL).

La représentante de l'ÉIVL M<sup>me</sup> Émilie Champoux fait la présentation de leur demande avec la directrice M<sup>me</sup> Isabelle Fortin. Le statut viendrait consolider le statut « international » et assurerait aux parents que l'enseignement est véhiculé par la vocation. Les parents de l'école veulent aller chercher une reconnaissance ministérielle.

La directrice précise que l'ÉIVL n'est pas sélective, c'est-à-dire qu'une chance égale est donnée à tous les enfants par un tirage au hasard.

Le représentant de l'école Mille-Sports M. Claudel Picard-Roy fait la présentation avec la directrice M<sup>me</sup> Dominique Migner. Le statut 240 officialise la vocation « sportive et saine habitude de vie » de l'école. L'école Mille-Sport présente d'ailleurs de nouvelles approches pédagogiques axées sur l'innovation, et aucune autre école n'a cette vocation au Québec. L'accréditation 240 assurerait aussi de fixer les critères d'inscription et de consolider le programme.

Une représentante demande s'il y a un avantage à avoir cette accréditation. L'accréditation permet d'établir des frais de programme pour, par exemple, défrayer les coûts d'un coordonnateur (gardien de la vocation) 1 journée par semaine, soit 18 000 \$ par année. Le coordonnateur est essentiel pour supporter et outiller l'ensemble du personnel enseignant.

M. Clermont souligne le soutien des directions et de M<sup>me</sup> Dubé pour mener à terme cette consultation.

---

## **7. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS**

---

### **7.1 Questions sur la consultation sur la politique de frais dîneurs**

---

M. Nicolas Brosseau demande combien d'élèves de classes d'accueil seront touchés par cette nouvelle politique de frais des dîneurs.

MM. Christian Hinse et Martin Migneault du Service de l'organisation et du transport scolaire soulignent que 207 élèves de classes d'accueil ne fréquentaient pas de service de garde, seulement le service de dineurs.

## **7.2 Questions reçues d'avance et autres**

---

### *Masques touchés par le rappel*

Santé Canada a émis des avis de rappel pour des masques de procédure pour adulte, qui ont sûrement été portés par des jeunes du secondaire et très peu probablement pour les élèves du primaire, mais surtout par les employés. Les masques ont tous été récupérés. Les masques pour enfant ne sont pas touchés par ce rappel.

### *Reprise du parascolaire*

Avec les nouvelles annonces gouvernementales, il n'y aura pas de reprise du parascolaire. Par contre, les sorties culturelles peuvent être reprises.

### *Grève des enseignants*

Le directeur général adjoint M. Ghyslain Plourde précise que la grève des enseignants se déroulera de minuit à 9 h 30 le mercredi 14 avril. Pour la sécurité des élèves, le CSSMV a prévu une journée d'enseignement à distance à partir de 9 h 45. Cette décision a été prise afin d'assurer le plus de services pédagogiques aux élèves dans un contexte sécuritaire. Il restait impossible de modifier le transport scolaire avec trois vagues de transport. Un représentant demande si les titulaires ont tous terminé leur formation pour l'enseignement à distance. La direction ne croit pas que ce ne soit le cas, puisque tous le personnel enseignant n'est pas au même niveau. Cependant, toutes les écoles sont prêtes à basculer en enseignement à distance rapidement en 24 heures. On suggère aux parents de prendre connaissance des modifications sur le site internet du CSS ou sur la page Facebook. M<sup>me</sup> Blouin précise que la consigne donnée aux enseignants était que cette journée serait une journée normale où l'enseignement se fera en respect des périodes normales. Le CSS est en réflexion pour installer un service de garde d'urgence pour les travailleurs essentiels.

### *Budget aide alimentaire*

La mesure aide alimentaire 15012 est une mesure protégée. Initialement, cette mesure était réservée aux écoles défavorisées ayant un IMSE 8-9-10. Le budget est maintenant distribué au prorata à toutes les écoles puisque des enfants défavorisés se trouvent dans tous les milieux. La mesure vise l'achat d'aliments et de boissons en respect des orientations de la politique-cadre, soit par l'école soit par le service de garde.

### *État de situation du service de tutorat*

Le MEQ a envoyé de nouvelles sommes le 31 mars pour mettre en place le service de tutorat. Cela représente 380 000 \$ au CSSMV. Avec le comité de répartition des ressources, le CSSMV a décidé de répartir ces sommes au prorata de la clientèle nominale des écoles primaires et secondaires ce qui représente 11,49 \$ par élève. Avec cette modeste somme, le CSS a décidé de prolonger les services déjà définis dans chaque école. 574 membres du personnel participent au programme et 2 373 élèves du primaire et 7 007 élèves au secondaire bénéficient du service.

Au primaire, plusieurs élèves bénéficient d'un service d'accompagnement venant de la tâche des enseignants.

### *Avancé au niveau du recyclage des masques*

À la suite d'une analyse d'experts en développement durable, MM. Petit et Plourde soutiennent que le CSS a opté pour planter des arbres plutôt que de revaloriser les masques. Différentes études ont démontré que cette façon était davantage viable, vivable et équitable et représentait de moindres coûts et de moindre empreinte écologique.

### *Médiane et moyenne pour voir au-delà des taux de réussite*

La directrice générale soulève que le sujet de l'évaluation est très sensible cette année. Mais pour le CSS, la médiane globale va donner une information moins pertinente que le taux de réussite global. Le suivi des valeurs de moyenne et de médiane pourrait lui être fait en conseil d'établissement.

---

## **8. 8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

---

### **8.1 15 mars 2021**

---

#### **Résolution CP20210412-02**

Sur la proposition de M. Olivier Bourreau et appuyé par M. Maxime Bargiel, le procès-verbal du 15 mars 2021 est adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2 Suivis**

---

#### **8.2.1. Plénière représentants**

---

L'invitation pour le souper plénière des représentants est relancée.

#### **8.2.2. Congrès FCPQ**

---

Les inscriptions sont acceptées jusqu'à demain et offertes aux représentants et à tous les parents.

#### **8.2.3. Rendez-vous pour la réussite éducative**

---

Un sous-comité ad hoc a travaillé à partir de données de sondage pour écrire la position de notre CP. L'exécutif a pu ressortir des éléments très intéressants. Le mémoire sera partagé en suivi de rencontre.

#### **8.2.4 Congrès de l'Institut des TA**

---

M. Claudel Picard-Roy a participé à quelques formations du congrès et l'accès est prolongé jusqu'à lundi prochain. Il a entre autres participé à une rencontre sur la douance, et sur le TDAH.

M<sup>me</sup> Karine Picard a quant à elle participé à la conférence d'ouverture avec M. Égide Royer. Entre 2001 et 2016, augmentation de 200 % d'ÉHDAA. Une sérieuse mise à jour de la politique d'adaptation scolaire doit être faite.

---

## **9. POLITIQUE DE FRAIS DÎNEURS**

---

### **9.1 Résolution**

---

#### **Résolution CP20210412-03**

##### **POLITIQUE DES DÎNEURS**

CONSIDÉRANT la présentation faite, en séance du 15 mars 2021 du comité de parents Marie-Victorin par les représentants du CSS Marie-Victorin au sujet des frais exigés pour le service de surveillance du midi;

CONSIDÉRANT que le projet de politique est amené, en partie, par les modifications apportées par l'article 2 du projet de règlement modifiant le règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées qui ajoute audit règlement les dispositions 11.1 et 11.2 tel que :

« (...)

11.1. La contribution financière exigée pour la surveillance d'un élève de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire le midi doit être établie en tenant compte du nombre de jours où celui-ci demeure à l'école pour dîner. Ce nombre est établi avec les parents, selon les modalités déterminées par le centre de services scolaire ou la commission scolaire.

En outre du coût réel de ce service, cette contribution financière ne peut excéder le montant obtenu en multipliant 2,75 \$ par le nombre d'heures total de la période du midi. Le montant prévu au deuxième alinéa est indexé au 1er juillet de chaque année (...)

11.2. Aucune contribution financière ne peut être exigée pour la surveillance d'un élève de l'enseignement secondaire le midi lorsque celui-ci se trouve en dehors des lieux de l'établissement d'enseignement.

(...) »;

CONSIDÉRANT la volonté dudit projet de politique de mettre de l'avant une vision d'utilisateur-payeur limitant la prise en compte des circonstances par nature hors du contrôle de l'enfant ou du parent, à savoir qu'il a besoin d'être admis dans une classe d'accueil ou dans une classe spécialisée et que celle-ci n'est pas disponible dans son école de quartier (et qu'il doit être transporté vers cette nouvelle école);

CONSIDÉRANT que le projet de politique amènerait un changement dans les pratiques traditionnelles du CSS Marie-Victorin dans le cas des élèves ayant des besoins particuliers ou en classe d'accueil, à savoir que ceux-ci devraient dorénavant déboursier les frais de dîneur lorsqu'ils utilisent ce service même si le déplacement vers la nouvelle école n'était pas de leur choix mais dicté par la disponibilité desdites classes d'accueil ou proposant des suivis particuliers;

CONSIDÉRANT les valeurs d'inclusion, de justice et d'équité qui sont soutenues comme nôtres et fondamentales dans notre organisation et par le comité de parents Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT la valeur centrale qu'est la bienveillance au CSS Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT que ces mesures toucheraient environ 207 élèves (en 2020-2021 par exemple) sur un total de 25 277 élèves dîneurs et que ceux-ci, issus de l'immigration ou ayant des enfants en difficulté, sont parmi les plus vulnérables au sein de notre clientèle;

CONSIDÉRANT la latitude dans le projet de règlement gouvernemental qui n'indique qu'un maximum payable, mais pas de minimum (11.1, 2e alinéa);

CONSIDÉRANT que la contribution financière exigible doit être établie en fonction du nombre de jours où l'élève demeure à l'école pour dîner (11.1 1er alinéa);

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M. STÉPHANE SIMARD ET APPUYÉ PAR M<sup>ME</sup> KARINE RINGUETTE :

QUE le comité de parents Marie-Victorin recommande au Conseil d'administration du CSS Marie-Victorin de modifier le projet de politique afin que les frais chargés aux dîneurs qui utilisent réellement le service, alors qu'ils ne l'auraient pas utilisé dans leur école de quartier, parce que ledit service (accueil ou classe spécialisée) n'est pas disponible dans l'école de quartier et qu'ils y sont contraint, ne leur soit pas chargés;

ATTENDU que les frais ainsi non-chargés par le CSS Marie-Victorin soient supportés par l'ensemble et que c'est là un choix de solidarité sociale envers ces familles que nous voulons supporter;

QU' advenant que l'alinéa 1 de l'article 11.1 soit considéré comme contraignant, que le taux par jour dans de telles circonstances soit établi différemment de celui des autres dîneurs, à un taux minimal, par exemple au niveau d'une cotisation annuelle forfaitaire symbolique;

QUE le CSS Marie-Victorin adopte ladite politique ainsi modifiée;

QU' une réflexion plus large soit entamée sur la dichotomie entre la philosophie soutenant l'école publique et la gratuité d'une part et le fait de charger des frais pour la présence à l'école sur l'heure du dîner au secondaire alors que celle-ci est à peu de chose près inévitable pour un grand nombre d'élèves.

**Adopté à l'unanimité**

La représentante de l'école Charles-Lemoyne croit que par équité envers tous les parents payeurs, que la facture ne devrait pas être payée par le CSS.

---

## **10. CALENDRIERS ET HORAIRES SCOLAIRES**

---

### **10.1 Adoption du document**

---

Le sous-comité du CP soumet officiellement son document pour recueillir des commentaires. Le sous-comité donne le mandat au CP de présenter ce document au C.A. dans le but que les écoles se fassent présenter le document.

#### **Résolution CP20210412-04**

DOCUMENT HORAIRES ET CALENDRIERS SCOLAIRES

M<sup>me</sup> Karine Picard propose, appuyé par M. Maxime Bleau, que le document soit présenté à la direction générale du Centre de services scolaire Marie-Victorin.

**Adopté à l'unanimité**

---

## **11. QUESTIONS AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

---

Le président M. Grenon informe les représentants que quatre questions leur seront envoyées de la part d'autres représentants de CÉ : Quel est le contenu du bilan annuel; Contenu de la consultation des jeunes; Comité service de garde et Anciens membres (5 ans d'expérience et plus et 10 ans d'expérience et plus). Les questions se trouveront en suivi de rencontre.

---

## **12. PAROLES**

---

### **12.1 À la représentante du CCSEHDAA**

---

Les règles budgétaires pour l'année prochaine ont été adoptées.

### **12.2 Aux responsables de dossiers à l'Exécutif**

---

*FCPQ*

Le Conseil général se déroulera en fin de semaine. Les intéressés ont jusqu'à ce soir pour s'inscrire au congrès.

*Transports*

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

*C.A.*

Aucun point n'est rapporté.

*Formations*

27 avril : Apprendre avec une dyslexie-dysorthographe

5 mai : Mobilisation et assemblée annuelle des parents

<http://formation.cpmv.ca>

### *Culturel*

Il n'y a pas eu de comité depuis la dernière rencontre du CP.

### **12.3 Aux responsables de comités**

---

#### *Cyber\**

Le sous-comité formé de quatre personnes a ciblé des objectifs et des enjeux. Un sondage sera distribué pour voir comment pourraient être supportés les parents quant à la cyberdépendance, la cyberintimidation et la cyberscolarisation.

On demande aux représentants de partager le plus possible le sondage dans leur milieu.

#### *Calendrier et Horaires*

Le sous-comité a déposé son document ce soir.

### **12.4 Au trésorier/transport**

---

Le représentant du comité de parents M. Olivier Bourreau continue de prendre les questions des représentants.

### **12.5 À la secrétaire**

---

La secrétaire M. Francoeur n'a pas de commentaire.

### **12.6 Aux membres (représentants des écoles)**

---

Le CP a reçu le message d'un parent de l'externe qui aimerait savoir si des représentants seraient intéressés à participer à un groupe de travail pour faire pression sur le ministère quant aux filtres dans les écoles.

M<sup>me</sup> Karine Picard présente un document pour présenter le conseil d'établissement aux parents. Celui-ci sera ajouté aux « bons coups » du partage.

Le représentant de l'école Jacques-Rousseau soulève une problématique de circulation à l'intersection des rues Gentilly et Roland-Therrien.

Bon coup : Dans un autre ordre d'idée, le même représentant indique que les parents du CÉ se réservent quelques minutes avant leur rencontre de CÉ pour parler.

Bon coup : Le représentant d'André-Laurendeau indique que quand un point à l'ordre du jour fait référence à une formation (des CÉ du MEQ), on met le lien dans l'ordre du jour et le président d'assemblée y fait référence.

### **12.7 Au public**

---

Il n'y a plus de public.

---

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 21 h 50.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,  
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

---

Nicola Grenon  
Président

---

Ida Francoeur  
Secrétaire